

DE LENS À MARSEILLE LES MINEURS EN LUTTANT POUR LEURS REVENDICATIONS LUTTENT POUR LES LIBERTÉS SYNDICALES...

Depuis quatre semaines, les travailleurs des mines sont dans la bataille. Du Nord à la Provence en passant par les bassins de Lorraine, de l'Auvergne et de la Loire, les mineurs faisant face à l'épreuve de force voulue par le gouvernement, ont rejeté la réquisition. Leur combat est le nôtre, celui de nos libertés, celui du syndicalisme. En écho à cette insurrection des «gueules noires» contre «l'année sociale» du pouvoir gaulliste, d'autres travailleurs ont engagé le combat. Les travailleurs des mines de fer, du gaz de Lacq,. Ceux du gaz et de l'électricité, des transports. Les dockers refusent de charger le charbon. Les fonctionnaires manifestent... Les métallurgistes revendiquent...

Le masque est aujourd'hui tombé, le gaullisme montre à tous son vrai visage. Pour soutenir nos camarades mineurs, l'unité d'action doit être complète, la solidarité sans défaillance. Notre "Monde libertaire" assure de sa solidarité tous les travailleurs en lutte. Ils engagent les militants ouvriers à méditer sur les nationalisations, «tarte à la crème» de tous les réformistes. Il leur demande d'étudier, dès à présent, les collectivisations, qui feront passer les industries-clés, des mains de l'État-patron, serviteur de la classe dominante, dans celles du monde du travail, seul producteur des richesses essentielles à la nation.

LE MONDE LIBERTAIRE.

A LIÉVAIN AVEC LES GARS DE PIQUET DE GRÈVE

Le crachin colle aux pavés pointus. Les crassiers qui dominent les toits des maisonnettes, en briques sales, embuent l'agglomération aux rues étroites qui serpentent autour des usines trapues avant d'aboutir toutes sur la place centrale. Un petit vent glacial s'engouffre sous le pont de la ligne qui conduit à Lille. Les gars du piquet de grève semblent incrustés dans le portail qui donne accès aux puits. En face, la porte de l'estaminet s'ouvre de temps à autre; des hommes, le col relevé, s'engouffrent dans la rue. D'autres se hâtent vers l'atmosphère moite du bistro où l'on débite le café fort et fumant. Des nuages lourds se cognent au loin contre les cheminées d'usines et les poteaux télégraphiques.

Nous avançons, évitant les flaques d'eau noircies par la poussière du charbon. Les hommes, prévenus, se déplacent en faisant le dos rond et nous entourent.

- Vous venez de Paris?
- On vient voir où vous en êtes.

Les gars s'animent, le cercle se resserre. Tous parlent à la fois et il suffit d'écouter pour être édifié. Au milieu des grévistes la revendication perd sa sécheresse et prend la dimension humaine.

Moins de cinquante mille francs par mois! Le délégué tend une feuille de paie de la quinzaine.

- Vingt trois mille francs, qu'est-ce que tu veux qu'on foute avec ça. On joint les deux bouts, c'est tout! Avec les fameux avantages ça fait soixante mille en gros et dans le meilleur des cas, celui d'un mineur de fond de sixième. Ça ne pouvait pas continuer!

- Vous tiendrez?
- Pour l'instant, ça va. Tout le monde ici appuie la grève. On s'organise pour les repas. Les commerçants

ont fait un effort, la municipalité aussi et ici personne n'a reçu les ordres de réquisition qui ont dû être arrêtés en route.

- Les gars se rendent-ils compte que le mouvement qu'ils ont déclenché dépasse leurs revendications aussi justifiées soient-elles? Votre combat est aujourd'hui le combat pour les libertés syndicales, pour l'existence même du syndicalisme.

Un mineur, sec et noueux, les rides du visage bleuies par le poussier, m'interrompt:

- Ici tout le monde se rend compte de l'enjeu de la lutte et c'est ce qui explique le vaste mouvement de solidarité qui nous entoure.

Je l'interromps brusquement: *- Et l'unité, ça va?*

Le délégué répond nettement:

- Les syndicats sont unanimes. Moi, je suis «Force Ouvrière», ce camarade à la C.G.T., nous avons des chrétiens qui assureront la relève. Nous tiendrons si la solidarité joue dans tout le pays.

Il m'interroge: *- Et à Paris?*

Je leur explique qu'à Paris, les Unions Départementales des quatre organisations syndicales ont constitué un fond commun de solidarité la veille. Le visage des hommes s'éclaire; ils se rendent compte que l'unité est leur arme principale dans cette lutte qui sera longue. Le délégué «Force Ouvrière» sourit avec satisfaction, et je pense à la tête de Bothereau, s'il était là, à ma place, sur le tas.

Un grand bonhomme maigre s'insère dans le groupe. Seul le chapeau qu'il porte le différencie des autres. Le délégué le désigne:

- Un ingénieur; les cadres et la maîtrise sont avec nous.

Je fais une grimace qui ne passe pas inaperçue et brusquement je pose une question à l'ingénieur:

- Que faites-vous dans cette grève, qu'avez vous à y gagner?

- Par solidarité, d'abord. Les salaires sont vraiment trop bas, par intérêt aussi, car dans la profession nous sommes tous solidaires. La mine est menacée et la profession est en voie de disparition.

- Que penses-vous des nationalisations?

Le sujet est trop vaste pour être abordé sur le carreau. Il a un geste vague. On en parlera autre part.

Enfin, une dernière question: *- Votre salaire à vous?*

Bien au-dessous de celui des ingénieurs du privé, et cela explique peut-être beaucoup de choses. Mais ce n'est pas le moment de poser les problèmes de fond.

Un à un les gars regagnent le portail grillé de la mine. Lorsque nous passons devant eux avec notre voiture, notre cœur se serre. Ils tiendront, mais nous, à Paris, il va falloir mettre le paquet.

Un mince rayon de soleil perce le ciel gris et met une gaieté dérisoire sur l'amas des corons qui disparaissent à l'horizon.

LA SOLUTION SUPRÈME RESTE LA GRÈVE GÉNÉRALE ILLIMITÉE

L'union et la détermination des mineurs soutenus par la classe ouvrière toute entière a fait reculer le régime; la réquisition n'a pas été appliquée. Le régime ne pardonne pas aux mineurs d'avoir refuser de plier.

Le Comité gouvernemental chargé d'établir le retard pris par les salaires des *Gueules noires* sur ceux de l'industrie privée a conclu à un décalage de 8%. On a pu croire un instant que le conflit allait trouver une solution, mais en hauts lieux on ne voulu pas céder devant l'évidence et l'étalement des propositions de rattrapage, étalée sur 18 mois, était inadmissible et fut rejeté par les Syndicats. La semaine qui va s'ouvrir sera décisive: d'une part les stocks s'épuisent, des industrie touchées arrêtent le travail; d'autre part malgré les efforts de solidarité, les réserves des ouvriers s'épuisent.

Le gouvernement a déclaré qu'il ne reviendrait pas sur ses dernières propositions. Le problème est posé nettement: le combat de la mine est notre combat, la classe ouvrière tout entière sent bien que la défaite des mineurs la courbera sous le joug pendant de longues années. Notre devoir est tout tracé: il faut assurer la relève de ceux qui luttent depuis plus d'un mois.

Le régime du général de Gaulle est décidé à mâter le monde du travail; le point de rupture choisi par le pouvoir a été la grève des mineurs; à cette agression prémeditée une seule réponse: la grève générale illimitée.

LES FEMMES DANS LA BATAILLE

Nous tournons en rond dans les rues à moitié vides de la ville, à la recherche de la permanence syndicale. Nous sommes à Hénin-Liétard, capitale du pays noir. Un café vide. Les hommes sont absents, éparpillés dans les piquets de grève. Quelques vieux, autour d'une table, commentant les événements, rappellent leurs souvenirs, placent des cartes. C'est le trésorier, entouré de ses adjoints. Car, dans ce haut lieu du mouvement syndical, la routine indispensable ne perd pas ses droits. Quelques femmes aussi, dont la patronne qui vient au devant de nous. Mon mari est absent. Elle s'assoit en face de nous.

Je l'interroge: - *Pour les femmes, la grève est-elle dure?*

- *Les femmes des mineurs tiendront. (Ses yeux s'animent). Nous en avons assez des salaires de famine, nous continuerons l'action malgré l'inévitable misère qu'elle entraînera. Et puis il n'y pas que les salaires. La sécurité aussi doit être assurée, car nous ne voulons pas trembler perpétuellement pour nos hommes. Nous voulions les quatre semaines, mais surtout une réglementation des vacances qui mette fin à l'arbitraire de façon que nous puissions prendre nos congés à date fixe. Or, nous sommes à la merci d'un instant d'humeur de la direction qui fragmente nos vacances et nous oblige à les prendre à des périodes invraisemblables de l'année.*

- *Et la solidarité?*

- *Il faut qu'elle s'amplifie. Nous tiendrons jusqu'au 24 mais après, touché le reliquat de la dernière quinzaine de travail, la solidarité devra jouer à plein. Ici, les femmes ont conduit des délégations à la préfecture. Certaines collaborent aux piquets de grève qui, d'ailleurs sont symboliques, car personne ne se présente au travail.*

A cet instant un responsable rentre dans le café. Il nous apprend que notre camarade Menu, délégué Force Ouvrière et militant anarchiste, tient une réunion à Courrières où il est secrétaire fédéral. Nous sautons dans notre voiture en criant aux femmes des paroles d'encouragement.

Sur la route les paysages défilent. Partout suinte la même médiocrité. Un seul luxe, la télévision, dont les antennes, déguingandées, «fleurissent» les toits à tuiles rouges. A Courrières, nous manquons Menu d'un cheveu. Il est déjà parti pour d'autres réunions.

Je le reverrai deux jours plus tard au *Père Lachaise*, où le vieux lutteur est venu apporter un dernier salut à André Lorulot et je pourrai, enfin, lui serrer la main.

A LENS AVEC UN REPRÉSENTANT DU COMITÉ CENTRAL DE GRÈVE

ML: La grève a fortement surpris à ses débuts les travailleurs, la majorité ignorait les véritables conditions d'existence des mineurs et pensait qu'ils formaient, au contraire, un secteur privilégié.

- Il est exact qu'immédiatement après la guerre les mineurs furent parmi les travailleurs les plus favorisés. Mais bien avant 1958 les salaires étaient déjà dévalués. Et de toute manière les avantages particuliers qui les différenciaient des autres, comme la retraite, les allocations de logement, de chauffage, etc... en se généralisant à toutes les industries devaient précipiter un retard que de maigres augmentations ne pouvaient combler. Bien sûr, notre action est déterminée par nos besoins immédiats.

Dans la réalité il y a que les mineurs ont à supporter une invraisemblable hiérarchie de salaires et qu'à un certain moment, une infime minorité (11%), les mineurs à l'abattage ont pu faire illusion. S'ils peuvent gagner jusqu'à 30 francs certains jours, le lendemain ils n'atteignent pas la moitié. Il est tout de même plus normal de parler d'une moyenne de 20 francs.

ML: Près de nous un mineur sort la feuille de paie, une trentaine d'années, père de deux enfants, 45

heures de fond par semaine... 223 francs pour la quinzaine...

- L'éventail des salaires à la mine plafonne à 2.93 de l'heure pour moins de 10%, le reste oscille entre 2.47 et 2.70. Pour les ouvriers du jour, la situation est encore plus dramatique, 1% seulement dans la catégorie 7 - ouvriers faisant fonction de contremaître - gagne 2.56 de l'heure, la majorité, classée dans les catégories 4 et 5, ne touche pas plus de 2 à 2.24 de l'heure. Mais il faut aussi savoir qu'il ne s'agit nullement de manœuvres, mais d'ouvriers spécialisés: ajusteurs, électriciens, etc..., dont les conditions de travail sont extrêmement pénibles.

ML: Comment expliquez-vous qu'un tel retard ait pu être pris, retard que vous estimatez à 11% par rapport au reste de l'industrie sans que les syndicats soient intervenus.

- En fait en 1960, 1961, FO, CGT, CFTC et Cadres signèrent avec la Direction des Houillères un protocole d'accord pour chaque année charbonnière qui va du 1^{er} avril d'une année, au 1^{er} avril de l'autre. A chaque réunion le problème soulevé fut noyé dans les contre-propositions des patrons.

ML: Il est curieux de noter que, bien que les mines soient nationalisées, les mineurs continuent à parler de «patrons».

- La réunion de mars 1962 n'eut lieu qu'en mal. Outre l'augmentation des salaires le protocole prévoyait la mise à l'étude d'une nouvelle nomenclature de classification. Les patrons présentèrent un nouvel organigramme établi sans l'accord des syndicats. Il est bien entendu que nous avons refusé en bloc de contresigner ce document. Cela était très important car non seulement les charbonnages nous donnent des salaires de misère, mais de plus les mineurs sont rarement rémunérés pour le travail qu'ils effectuent vraiment. Ainsi les catégories qui constituent un groupe sont déterminées par un ingénieur. Que l'activité de ce groupe change, et la modernisation nécessite une qualification de plus en plus poussée, le travailleur appelé à un emploi supérieur devra alors attendre pour changer de catégorie le départ à la retraite, par exemple, d'un autre mineur.

A la réunion de mai 1962 nous avons demandé une augmentation de 8%; la Direction nous a proposé 4.5%. Les syndicats refusèrent cette aumône mais elle fut imprimée pour l'année charbonnière (1^{er} avril 1962 au 1^{er} avril 1963) par les patrons en deux tranches: 2% à partir de septembre 1962, et 2.5% en janvier 1963). Il est inutile de souligner le procédé qui consiste à reporter en plusieurs tranches les augmentations, car en vérité, c'est 1.3% seulement qui aurait été perçu pour l'année.

Dès ce moment, le seul moyen de faire aboutir nos revendications était de préparer une consultation pour lancer une grève générale. Après de multiples tergiversations, le gouvernement accepte d'ouvrir la discussion le 15 février. La CGT et la CFTC repoussent l'ordre de grève prévu le 1^{er} février: seule FO maintient une action qu'elle limite à 48 heures.

ML: C'est alors que vint la farce des propositions gouvernementales?

- En effet, Bokanowski reçoit nos délégations comme jamais elles ne le furent. Il lança sur la table les propositions de Pompidou, que nous devions accepter sans discussions. A prendre ou à laisser. Alors nous avons laissé. Jamais nous n'avions vu cela, c'était des manières de voyous, car dans le pourcentage proposé était inclue le 2,5% de l'année précédente; le reste était odieux: 0.77% le 1^{er} semestre, 0,75% pour le 2^{ème}, peut-être 1 ou 2% en fin d'année, c'est à dire pour l'immédiat entre, je dis bien, 1.50 et 2 francs par quinzaine.

La grève fut donc décidé, limitée à 48 heures d'abord, par la CGT; la volonté des mineurs et l'unité firent ce qu'elle est en ce moment: grève générale et illimitée.

ML: Les mineurs ont toujours attiré la sympathie des autres travailleurs, votre grève est très populaire et la solidarité marche à plein.

- Nous n'avons plus de caisse de grève dans nos syndicats, aussi avons-nous organisé rapidement un fond de solidarité patronné par des organisations diverses où chaque syndicat a deux représentants et où viennent s'adjointre un représentant des collectivités locales.

ML: La grève est à 100%, comment s'est organisée l'unité?

- Dans chaque groupe, c'est à dire dans chaque concession de mine, les mineurs ont formé un comité intersyndical d'action. Dans les mines la majorité est CGT par tradition guesdiste; FO est aussi très représentatives. Ainsi, à Naux-les-mines notre camarade Menu, anarcho-syndicaliste, a beaucoup d'influence sur

les mineurs. Mais la base tient, syndiqués ou inorganisés forment un bloc sans faille. Est-il besoin de dire que les piquets de grève sont même inutiles et qu'ils ne sont présents à la fosse qu'aux heures de descente.

ML: Quelle que soit l'évolution du mouvement nous avons la ferme conviction que vous avez déjà remporté une grande victoire pour vous et pour tous les travailleurs en refusant de répondre à la réquisition. C'est vraiment une des plus grandes victoires de ces vingt dernières années, car cette tentative de limitation hypocrite du droit de grève ne pourra plus jamais être appliquée, il n'est pas un seul travailleur qui osera répondre répondre après ce que vous avez dit.

- Le gouvernement et le régime sont de plus en plus impopulaires. Il faut connaître les mineurs, ce sont des hommes lents à se décider, mais il ne faut pas croire que l'on puisse les manœuvrer facilement. La réquisition était une stupidité et c'était bien mal nous connaître, car si l'on se souvient de la grève générale que nous fîmes en 1941, il ne faut pas oublier que les Allemands n'osèrent même pas faire ce que De Gaulle a fait. En 1906 le gouvernement appliqua la réquisition et seulement pour assurer la sécurité des puits.

ML: *Le problème de la mine n'est pas seulement un problème de salaire; de quelle manière envisagez-vous votre avenir?*

- Le mineur n'a jamais eu d'avenir. Il se crève de 19 à 30 ans pour voir ensuite ses revenus diminuer lorsque, silicosé, il ne peut plus descendre au fond, encore heureux que la retraite ne soit pas calculée sur le salaire de fin d'activité. Dans notre région, où vit de la mine une population de 75.000 habitants, six puits sur douze ont été fermés ces dix dernières années, et cela, vous le savez, est irréversible. Et ce qui dramatique c'est qu'il n'existe aucun plan de reconversion.

ML: *Vous avez parlé de classification et de hiérarchie; ne croyez-vous pas qu'il y a là un problème important à résoudre immédiatement?*

- Cela est très exact et trouve de graves prolongements dans tous les domaines: ainsi depuis les nationalisations le prix de tâche est fonction de l'abattage individuel, aussi l'inégalité s'accentue dans une taille où, par exemple, cinq mineurs trouveront des conditions de travail tout à fait différentes.

ML: *Vous parlez de nationalisations, quel changement avez-vous pu noter?*

- Il faut en parler avec beaucoup de prudence, car nous avons pu constater l'existence de toute une campagne de propagande dont les buts sont en fait de déprécier la mine, sa gestion, sa place dans l'économie moderne, à seule fin de rendre possible un retour à des mains privées.

En tant que syndicalistes révolutionnaires, nous avons commis une grosse erreur en ne prévoyant pas la gestion ouvrière par l'éducation de cadres techniques syndicalistes. Ce dont nous souffrons beaucoup, c'est d'une mauvaise organisation qui laisse aux Houillères la charge des travaux non rentables, alors que l'entretien est en particulier confié à des entreprises privées. Pour l'histoire, il convient de rappeler qu'en 1914 l'entretien fut confié à l'extérieur, l'exploitation fut alors déficitaire, et lorsqu'en 1927 les mines reprisent en main ces travaux, les actionnaires dès 1928 purent toucher des dividendes. Autre exemple: un travail effectué dans un groupe - la réparation d'un essieu - donne un prix de revient de 78fr.; une entreprise privée facture ce travail 230fr.

ML: *Nous insistons encore sur le problème des nationalisations et de leurs influences sur les mineurs eux-mêmes...*

- Bien sûr nous avons perdu la semaine de quarante heures, la productivité a augmenté dans des proportions considérables sans que les mineurs en tirent le moindre bénéfice, au contraire les mines fermes, le nombre des pertes diminue. Le déficit peut cesser si les houillers cessent de pratiquer la politique des tarifs préférentiels pour les grandes industries. Notre programme «révolutionnaire» est la lutte contre la hiérarchie et l'organisation d'un circuit de distribution direct organisé par les houillères.

Maurice JOYEUX et Henri KLÉBER.